**Français**

**Questionnaire sur les politiques inclusives des personnes handicapées**

1. Veuillez fournir des informations sur la façon dont votre pays **considère les droits des personnes handicapées dans ses** **politiques visant à la mise en œuvre et le suivi des Objectifs de Développement Durable**, y compris:

* Les stratégies et plans d'action nationaux existants,
* L’allocation de budget pour leur mise en œuvre,
* Les mécanismes ou organes existants pour veiller à leur mise en œuvre,
* Comment est-ce que ces stratégies et plans tiennent en compte de la situation des femmes et des filles handicapées, ainsi que des enfants et des personnes âgées handicapées ?
* Comment la participation des personnes handicapées et leurs organisations représentatives est assurée dans le développement et la mise en œuvre de ces stratégies et plans?

2. Veuillez fournir des informations sur toute **législation et politiques adoptées par votre pays concernant la non-discrimination**, y compris :

* S’il y a mention spécifique de la « discrimination fondée sur le handicap» comme motif de discrimination,
* L'existence de tout mécanisme budgétaire pour assurer la provision d’aménagement raisonnable par les entités publiques ;
* Si le refus de mettre en place l’aménagement raisonnable constitue de la discrimination fondée sur le handicap,
* L’existence de mesures d'action positive pour les personnes handicapées,
* L’existence de toutes voies de recours (juridique, administrative ou autres) disponibles et effectifs pour les personnes handicapées qui ont fait l'objet de discrimination fondée sur le handicap (y compris le refus d'aménagement raisonnable),
* La mise en place d'organes gouvernementaux ou autres institutions similaires qui auraient pour objet de garantir aux personnes handicapées l'égalité de traitement et la protection effective contre la discrimination fondée sur le handicap.

3. Veuillez fournir des informations sur toute **législation et politiques adoptées par votre pays concernant l'accessibilité des personnes handicapées** à l'environnement physique, aux transports, à l’information et la communication, et à d'autres équipements et services, y compris :

* L’existence de normes nationales, directives et règlements relatifs à l’accessibilité et la conception universelle, y compris l'accès aux systèmes et technologies de l’information et de la communication,
* L’existence de plans d’actions, assortis d’échéances précises, pour rendre les installations et les services publics et privés accessibles aux personnes handicapées,
* L’existence de critères d'accessibilité pour les procédures d’attribution de marchés publics,
* L’existence de tout mécanisme pour assurer le respect des normes d’accessibilité,
* Les efforts de formation des fonctionnaires et d'autres acteurs publics sur les questions d’accessibilité.

4. Veuillez fournir des informations sur toute **législation et politiques adoptées par votre pays concernant les services d’accompagnement aux personnes handicapées**, y compris :

* La diversité et la couverture des services disponibles (par exemple, les services d’appui à la prise de décision, à la communication, mobilité, aide personnelle, logement, accès à des services généraux tels que l’éducation, l’emploi, la justice et la santé, et d'autres services communautaires),
* La disponibilité d’interprètes certifiés en langue des signes,
* Les types d’arrangements de prestation de services (par exemple la prestation directe, les partenariats publics-privés, les partenariats avec des organisations non gouvernementales ou communautaires, la sous-traitance de services, la privatisation),
* Les mécanismes financiers pour assurer l’accessibilité financière des services de soutien pour toutes les personnes handicapées,
* Comment ces services facilitent le choix et le contrôle direct des usagers handicapés ?

5. Veuillez fournir **toute autre information pertinente** (y compris des informations provenant de sondages, recensements et données administratives - statistiques, rapports et études), **concernant la mise en œuvre de politiques et plans d’actions inclusives des personnes handicapées** dans votre pays.